

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Travail de bachelor** **2018-2019**

<b>Code</b> T.TS.SO354.TB1-EE.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

<b>Crédits ECTS *</b> 15	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais
<b>En emploi (FEE)</b>	

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*****Compétences génériques selon le référentiel de compétences Bachelor**

11 Participer à une démarche de recherche

**Compétences secondaires selon le référentiel des compétences Bachelor**

(ci-après = compétences effectives : PEC2006)

- 11.1 Adopter une posture de recherche dans toute situation de formation et d'intervention sociale;  
 11.2 Suivre une démarche méthodologique appropriée à l'objet de recherche;  
 11.3 Utiliser les instruments théoriques et conceptuels adaptés à l'objet;  
 11.4 Articuler une démarche empirique à une démarche d'élaboration théorique;  
 11.5 Définir et respecter le cadre déontologique de la recherche;  
 11.6 Mettre en forme le cheminement et les résultats de la recherche;  
 11.7 Communiquer les résultats de la recherche et les soumettre au débat.

**Objectifs d'apprentissage du module**

- Acquérir des connaissances sur la démarche de recherche et ses principales étapes;
- Elaborer une problématique de recherche sur la base de références théoriques;
- Savoir utiliser des moteurs de recherche scientifiques;
- Choisir une méthodologie appropriée et réaliser la partie empirique d'une recherche;
- Situer un objet de recherche dans le champ actuel des connaissances en lien avec le travail social.

**Domaine HES-SO** Travail social  
**Filière** Travail social

5 **Contenu et formes d'enseignement \***

**Contenu**

Introduction à la recherche  
Formulation d'une question de recherche  
Recherche de littérature scientifique.  
Apprentissage des techniques d'entretien à des fins de recherche.  
Apprentissage d'autres méthodes de recherche (optionnel).  
Suivi et accompagnement par la directrice ou le directeur du travail de Bachelor.

La finalité du module TB est de permettre aux étudiant-e-s de conduire un travail de recherche sur une problématique sociale de leur choix reposant à la fois sur des réflexions théoriques et conceptuelles et sur un travail empirique.

**Méthodes d'enseignement et d'apprentissage**

Quatre semestres sont disponibles pour réaliser le travail de Bachelor (ci-après abrégé TB) : un module de cours (TB1) est proposé le premier semestre (semestre d'automne), un module d'ateliers méthodologiques (TB2) au deuxième semestre (semestre de printemps). Les troisième (semestre d'automne) et quatrième semestres (semestre de printemps) sont des semestres consacrés à l'avancement du TB, la soutenance devant avoir lieu avant la fin du quatrième semestre.

**L'enseignement du TB1** se fait principalement en petits groupes. Des cours sur la démarche scientifique et les principales méthodes de recherche en sciences sociales sont dispensés. L'enseignement et l'accompagnement dans l'élaboration de l'esquisse et du projet de TB sont assurés par des enseignant-e-s, puis avec le directeur ou la directrice de TB désigné-e en fonction du thème choisi par les étudiant-e-s.

La présence aux cours du module TB1 est vivement recommandée mais pas obligatoire. Il est souhaitable d'être présent aux cours car les concepts méthodologiques dispensés doivent être inclus dans le projet de TB et dans le document final du TB. Par contre, la présence est obligatoire dans les ateliers de recherche documentaire du module TB1.

**L'enseignement du TB2** se fait sous forme d'ateliers méthodologiques (observation directe et observation participante, recherche juridique et parlementaire, entretiens de groupe, écriture, mise en scène cinématographique et techniques audiovisuelles parmi d'autres). En fonction des souhaits exprimés, trois ateliers sont organisés sur l'ensemble des ateliers proposés.

Les ateliers méthodologiques du TB2 sont facultatifs à l'exception des ateliers audiovisuels obligatoires pour les étudiant-e-s qui souhaitent réaliser un TB audiovisuel.

Les détails de l'organisation et de la répartition des rôles entre enseignant-e-s et directeur ou directrice de TB, ainsi que les principales étapes du suivi, sont précisés dans le **guide pratique TB** et le **manuel méthodologique TB** disponibles sur le site Internet de la HETS.

**Domaine HES-SO** Travail social  
**Filière** Travail social

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***  
**Projet, évaluations orale et écrite**

Les directives de travail et les critères d'évaluation sont indiqués dans le guide pratique TB disponible sur le site Internet de la HETS.

Deux évaluations :

1) Au terme du module TB1, les étudiant-e-s déposent un **projet de TB**, par groupe, qui doit être validé par le-la directeur-trice de TB et transmis au secrétariat de la Commission des travaux de Bachelor (ci-après abrégé ComTB). La validation du projet de TB est un pré-requis pour poursuivre son TB dans le module TB2. Le groupe d'étudiant-e-s ne peut pas s'inscrire aux ateliers de la deuxième partie du module si le projet n'est pas validé (en cas de non validation, voir modalités de répétition ci-dessous).

2) Au terme du module (TB1 + TB2 + 2 semestres), il est attendu un **document final** (le TB) restituant la réflexion, la démarche et les apprentissages en lien avec la problématique étudiée, tels que décrits dans le guide pratique et le manuel méthodologique TB. Le document final fait l'objet d'une **soutenance orale**, devant un jury de trois personnes (y compris le directeur-la directrice de TB).

Des informations détaillées concernant le document et la soutenance finale sont fournies dans le guide pratique TB (en cas de non validation, voir modalités de répétition ci-dessous).

**Modalités de répétition**  
**Répétition**

1) Si le projet de TB est jugé insuffisant au terme du module TB1, le groupe d'étudiant-e-s peut retravailler son projet de TB jusqu'au lundi de la semaine 7, le directeur-la directrice de TB devant évaluer le projet remanié avant le début de la semaine 8. Si le projet est à nouveau insuffisant, le groupe d'étudiant-e-s obtient la note F au module TB1. Il peut alors :

- répéter le module TB1 au semestre d'automne suivant
- répéter l'évaluation au semestre d'automne suivant.

Dans les deux cas de figure ci-dessus, un nouveau projet de TB doit être déposé et évalué.

2) L'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation finale de son TB a la possibilité de retravailler son document, et de soutenir une deuxième fois son TB, pour autant que cela soit possible dans le délai cadre de fin de formation, soit à la fin du 12ème semestre pour les étudiant-e-s en emploi

Notation après répétition : A à E = module validé; F = module échoué définitivement.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO** Travail social  
**Filière** Travail social

8 **Remarques**

Dérogation à l'obligation de réaliser le TB en groupe

Des **dérogations** à l'obligation de réaliser le TB en groupe peuvent être accordées. Pour cela, l'étudiant-e devra :

- Présenter une demande écrite motivée des raisons factuelles de souhaiter réaliser le travail seul-e. Une description du projet spécifique doit également être fournie dans le courrier;
- Avancer, par ailleurs, des arguments liés à son parcours et à son profil qui peuvent être pris en compte (p. ex. formation en emploi, séjours à l'étranger, problème de santé, et autres raisons encore rendant le parcours de formation de l'étudiant-e atypique);
- Les étudiant-e-s souhaitant réaliser leur TB sur trois semestres plutôt que quatre peuvent obtenir une dérogation.

Les demandes de dérogation doivent être transmises à la responsable de la ComTB au moins deux semaines avant le dépôt de l'esquisse, au milieu du module TB1 (cf planning du module).

TB audiovisuel

En ce qui concerne les TB vidéos, un jury composé de professionnel-le-s de l'audiovisuel et/ou de la recherche scientifique incluant des outils audiovisuels - traitera les demandes adressées par les étudiant-e-s après l'inscription en ligne du projet de TB et du groupe formé, et seuls les projets pour lesquels la plus-value de la production d'images pour étudier la question sociale traitée est évidente recevront l'autorisation d'être réalisés en vidéo. Le cas échéant, les étudiant-e-s sont obligé-e-s de suivre une formation supplémentaire en audiovisuel, sauf s'ils/elles attestent par écrit d'une formation en audiovisuel, qui sera évaluée par le jury mentionné ci-dessus.

Dynamique de groupe

En cas de difficulté au sein du groupe TB, la situation sera examinée au cas par cas par le ou la directeur-directrice TB et la responsable de la ComTB.

9 **Bibliographie**

Une bibliographie est disponible sur la plateforme Moodle du cours.

10 **Enseignant-e-s**

Counilh Anne-Laure  
Crettaz Eric  
Földhazi Ágnes  
Rodari Sophie

**Responsable de module \***  
Agnès Földhazi

**Descriptif validé le \***  
19 septembre 2022

**Descriptif validé par \***  
Sophie Rodari, coresponsable de filière